

AVIS D'EXPERT

Un « 5 F Empire » réparé, véritable cas d'école

Cet article est réalisé en partenariat avec la C.N.E.P., la Chambre syndicale française des Experts et Négociants en Philatélie, sous la plume de **Vincent Beghin**.

Timbres faux, réparés ou encore truqués : les pièges pour les acheteurs sont nombreux. Dans cette rubrique, nous vous présentons des achats malheureux récemment effectués par des philatélistes et nous vous révélons ce qui aurait dû leur mettre la puce à l'oreille. L'occasion pour vous de tester vos connaissances et d'apprendre à ne pas commettre les mêmes erreurs.

Le timbre : il s'agit du tout premier « grand format » de France, le « 5 F Empire lauré », émis en 1869. Il est référencé sous le n° 33 par le catalogue Yvert et Tellier, avec une cote de 1 150 €.

À quel prix a-t-il été vendu ? 400 €, un prix qui, à première vue, n'a rien d'excessif. En effet, les n° 33 sont très souvent en mauvais état. Or, dans le cas présent, la qualité semble au rendez-vous : oblitération légère, jolie nuance gris-bleu, dentelure propre, absence de plis.

Photo du timbre :



Quelle est sa valeur réelle ? Très faible (moins de 50 €). Il s'agit, en effet, d'un exemplaire (très) grossièrement réparé.

Explications

La C.N.E.P. est, en France, l'unique syndicat de dimension nationale regroupant les négociants en philatélie, les experts reconnus et les fabricants et détaillants de matériel. Dans le cadre de cette rubrique, elle nous donne gracieusement un avis éclairé sur les cas qui lui sont présentés.

Près de deux fois le salaire quotidien d'un ouvrier : voilà ce que représentent 5 F en 1866. Pourquoi donc l'administration postale a-t-elle pris, cette année-là, la décision d'émettre un timbre d'une valeur aussi considérable ? La raison tient en une phrase : les récriminations des usagers et notamment, des maisons de commerce. Celles-ci, en effet, envoient de plus en plus de courriers nécessitant des affranchissements importants (colis ou correspondances ayant un poids élevé, lettres à destination des colonies ou de pays étrangers, etc.). Or, depuis 1853, la plus grosse valeur faciale en circulation en France est un timbre à 80 c. De ce fait, de nombreuses lettres doivent être envoyées bardées de timbres (parfois jusqu'à plusieurs dizaines), ce qui occasionne une perte de temps pour les expéditeurs, mais aussi pour les employés de la Poste, qui doivent vérifier les affranchissements.

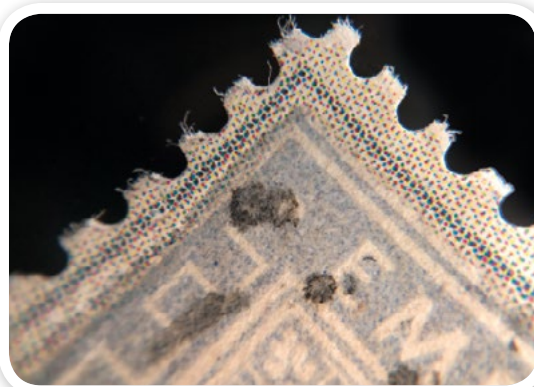
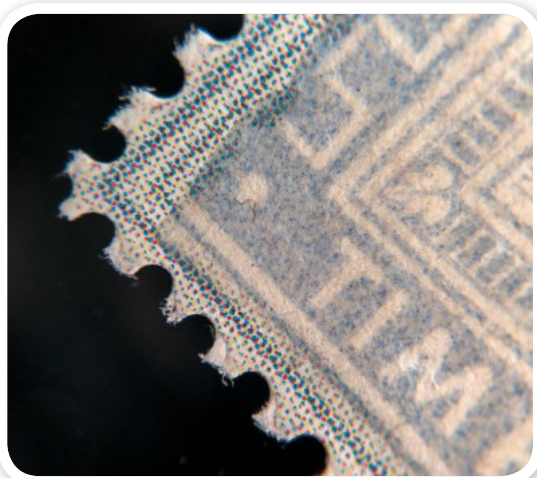
En 1866, donc, décision est prise par le ministre des Postes : un timbre à 5 F sera émis. Il faudra toutefois plus de quarante-deux mois pour que celui-ci voit le jour. En cause : une mésentente entre le graveur du timbre (Barre) et l'imprimeur (Hulot). Le conflit dégénère à tel point que le premier finit par rendre son tablier, laissant le second en butte à des problèmes techniques qu'il peine à résoudre. Conséquence : ce n'est qu'en novembre 1869, après bien des difficultés, que le « 5 F Empire » arrive en bureau de poste. L'administration postale peut-elle alors se réjouir ? Non, malheureusement. En

effet, pour des raisons que l'on s'explique mal, le timbre s'écoule très difficilement. Les chiffres en témoignent : en mars 1870, par exemple, seulement 3 100 exemplaires trouvent preneurs. Sept ans plus tard, en 1877, lorsque le « 5 francs Empire » est retiré de la vente, le bilan s'avère peu glorieux : 1 204 150 exemplaires vendus, et pas un de plus. Une paille, en comparaison des milliards de timbres à 20 c et à 25 c débités, à la même époque, pour l'affranchissement des lettres simples...

Cet échec explique la rareté du « 5 F Empire » : les chiffres de vente ayant été faibles, peu d'exemplaires sont parvenus jusqu'à nous... surtout en bon état. En raison de son format allongé et d'un papier assez fin, le n° 33 est, de plus, un timbre fragile. Les dents manquantes, les plis, les déchirures, les amincis sont ainsi très fréquents. Par ailleurs, les oblitérations sont souvent grasses, baveuses ou mal frappées. Enfin, il n'est pas rare que des exemplaires aient mal supporté d'être plongés dans l'eau pour être décollés, d'où des couleurs délavées ou altérées (le papier d'emballage de certains colis ayant déteint sur celui des timbres). Pour remédier à cette situation, dès le XIX^e siècle, de très nombreux timbres sont réparés : dents refaites, amincis replaqués, morceaux manquants recollés, etc. L'objectif est le suivant :

permettre aux philatélistes n'ayant pas les moyens de s'offrir un timbre de premier choix, de boucher une case dans leurs albums avec un exemplaire qui ne soit pas trop inesthétique.

Réparé, le timbre qui fait l'objet de notre article constitue, par conséquent, un véritable cas d'école. Au premier regard, il peut sembler tout à fait acceptable. À la loupe, en revanche, c'est la catastrophe. Les quatre côtés ont été entièrement reconstitués... avec une imprimante moderne. Regardez les photos ci-dessous : sur chacune, on remarque clairement la transition très brutale qui s'opère entre, d'un côté, le timbre d'origine (imprimé en typographie dans une couleur grise uniforme) et, de l'autre, les parties rajoutées. Pour ces dernières, le papier est beaucoup plus blanc et, surtout, l'impression est constituée par une multitude de gouttes d'encre – de couleurs cyan, magenta, jaune et noir. Inutile de vous dire que, massacré de la sorte, ce malheureux « 5 Francs Empire » n'a plus qu'une valeur très faible. De manière générale, soyez particulièrement vigilants lorsque vous achetez des timbres classiques : toutes les restaurations ne sont pas aussi faciles à repérer que celle-ci, certains réparateurs de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle ayant été de véritables artistes... ●



POUR EN SAVOIR PLUS

• **Les négociants de la C.N.E.P. sont les interlocuteurs privilégiés des philatélistes souhaitant être initiés, conseillés ou orientés dans le choix d'un thème ou d'une spécialité.**

Poussez la porte de leurs boutiques ou venez les rencontrer lors des salons philatéliques.

• **Privilégiez les achats auprès de marchands établis de longue date, jouissant d'une bonne réputation et reconnus par leurs pairs, c'est-à-dire membres d'une association professionnelle.** En France, il n'en existe qu'une seule : la C.N.E.P. Pour connaître la liste des négociants affiliés, consultez le site www.cnep.fr

• **Les négociants affiliés à la C.N.E.P. respectent une charte professionnelle garantissant à leurs clients l'authenticité et la qualité des pièces philatéliques vendues.** En cas de litige à ce sujet entre un de ses membres et un client, la C.N.E.P. est habilitée à intervenir en tant que médiateur : n'hésitez pas à faire appel à elle.

Pour plus d'informations : C.N.E.P., 4 rue Drouot, 75009 Paris.
Tel. 01 45 23 00 56. Mail : info@cnep.fr

SOURCES

- « Le 5 F Empire lauré », Michel Melot, *Timbroscopie* n°109, janvier 1994.
- *Catalogue spécialisé des timbres de France*, tome 1, éditions Yvert & Tellier, 1975.
- *Catalogue spécialisé des timbres de France*, tome 1, éditions Yvert & Tellier, 2020.